



Utilisation frauduleuse de mon ordinateur

Par **Christophe**, le **21/02/2011** à **14:04**

Bonjour,

J'ai hébergé mon frère pendant 15 jours. Celui-ci, à mon insu, a utilisé l'ordinateur portable de mon entreprise.

J'ai pu voir dans l'historique qu'il s'est connecté à des sites pornographiques et à des sites de jeu. Il a même utilisé ma CB sur des sites de Poker.

Quelle action pro-active puis-je mener pour me couvrir vis à vis de mon entreprise ?

Cordialement,

Christophe T.